

Écrit par le 24 novembre 2024

Parc naturel régional du Luberon, déconfinez vos vélos !



C'est pour encourager l'usage du vélo que la plateforme www.coupdepoucevelo.fr a dernièrement été activée. Elle permet à chacun de bénéficier du plan de 20M€ lancé par le gouvernement pour faciliter la pratique du vélo. Parmi les mesures décidées, une remise de 50€ est offerte à tous les particuliers pour la remise en état d'un vélo au sein du réseau des réparateurs référencés sur cette plateforme.

Encourager la pratique du vélo

Le [Parc naturel régional du Luberon](#) et l'[association Vélo Loisir Provence](#) (partenaire historique du Parc et animateur du réseau Accueil Vélo) encouragent tous les habitants à se saisir de cette opportunité et les réparateurs vélo du territoire à intégrer ce dispositif. La liste des réparateurs agréés est consultable sur

Écrit par le 24 novembre 2024

le site www.coupdepoucevelo.fr via une carte interactive. Elle est susceptible d'évoluer si de nouveaux magasins font la demande d'être référencés.

La remise vélo de 50€ : comment ça marche ?

Les réparations financées doivent être liées à la remise en état du vélo : changement de pneus, remise en état des freins, changement du câble de dérailleur. Les accessoires de sécurité comme les casques, les gants... ou les réparations liées à l'esthétique et au confort ne sont pas éligibles. La TVA reste à la charge du particulier.

Je souhaite changer le cadre de mon vélo ? Exemple de prix : le devis pour la prestation tout compris (pièce + main d'œuvre) est de 150€ ttc soit 125€ ht + 25€ Tva. La réduction obtenue grâce à la prime 'coup de pouce vélo' sera de 50€. Il restera donc à payer après réduction : 75€ ht + 25€ Tva soit un au total 100€ ttc.

Affiliation Coup de pouce vélo réparation

Cette prime n'est valable qu'une seule fois chez un réparateur affilié 'Coup de pouce vélo réparation' jusqu'au 31 décembre 2020. Le coup de pouce vélo est porté par la Fédération des usagers de la bicyclette (Fub) avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Apprendre à reprendre le vélo

Egalement, pour les particuliers souhaitant un accompagnement à l'usage du vélo, une séance de 1h ou 2h en petit groupe (3 personnes) est prise en charge si la formation est dispensée par un moniteur agréé. Cet accompagnement peut prendre différentes formes selon les besoins : prise en main du vélo, circulation en ville, choix d'un antivol adapté, notions d'auto-réparation... La plateforme d'inscriptions pour les professionnels est désormais ouverte et le grand public peut dès maintenant prendre connaissance de carte interactive présentant les vélo-écoles affiliées.

Dans le détail

Luberon labo vélo vise à élaborer une politique cyclable et à accompagner les collectivités partenaires dans l'identification des aménagements. Il consistera ensuite à solliciter des financements pour mettre en œuvre ces actions, en particulier pour réaliser les travaux.

Le Parc naturel régional du Luberon a été lauréat de l'appel à projets de l'Ademe «Vélo & Territoires» en 2019 en portant avec 'Luberon labo vélo'. Objectif ? Développer la pratique du vélo au quotidien, en tant que mode de déplacement à part entière pour se rendre au travail, aller à l'école, faire ses courses...

En partenariat avec 5 intercommunalités et 7 villes de son territoire et avec le soutien de l'Ademe

Écrit par le 24 novembre 2024

(Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le Parc du Luberon propose d'harmoniser les connaissances en matière de déplacements à vélo, d'établir une feuille de route commune pour aménager des infrastructures cyclables, de mettre en place de nouveaux services liés à la pratique du vélo. Ceci concerne les secteurs les plus habités, où se concentrent les activités, et là où l'utilisation du vélo peut être privilégiée.

Luberon Monts de Vaucluse : lancement d'un service 'biblio drive'

Alors que le déconfinement débute, l'accès aux médiathèques n'est pas encore possible pour des raisons sanitaires. Aussi, les équipes des médiathèques Luberon Monts de Vaucluse Agglomération lancent un nouveau service de retrait des ouvrages et documents : le 'biblio drive'.

Pour en bénéficier, il faut se connecter sur www.mediathequeslmv.fr, sur [l'appli mobile Ma Bibli](#) ou contacter par téléphone ou mail sa médiathèque habituelle pour réserver jusqu'à 15 documents (contre 3 auparavant) pour une durée de six semaines tout au plus.

Pour retirer sa commande, il suffit d'indiquer le créneau horaire de son choix selon les jours et les heures définis par les médiathèques :

- À Cavaillon, les mercredis et samedis de 10h à 18h dès le samedi 16 mai.
- À Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Lauris, Maubec, Mérindol et Robion les mercredis de 10h à 18h et les samedis de 10h à 13h à partir du mercredi 20 mai.

Quant aux restitutions, elles sont effectuées en boîte de retour. A noter que chaque document prêté est nettoyé par les équipes avant leur remise en service 72 h après leur retour.

Écrit par le 24 novembre 2024

Luberon Monts de Vaucluse : vers une reprise progressive de l'activité

Dès le 11 mai, les services de [l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse](#) vont progressivement se remettre en route. Les horaires d'ouverture et les permanences des déchetteries, des services à la petite enfance, urbanisme, eau et assainissement, médiathèques et transports (C mon bus, C ma navette) sont détaillées dans le document ci-dessous :

[Consultez ici le « Plan de reprise LMV »](#)

À noter que les offices de tourisme, les piscines (Alphonse Roudière et centre aquatique de plein air), les campings (La Durance, Les Royères du Prieuré) ainsi que le marché de Coustellet restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

Ouste ! le Magazine de la contagion culturelle

Ouste ! ? C'est le magazine de l'actualité culturelle dans le Luberon, produit et réalisé par le Centre culturel Cucuron Vaugines et l'association théâtrale '[Le grand ménage](#)' rédigé par des professionnels et des bénévoles, **Ouste !** fait découvrir des projets, des passions et des événements pour sortir malgré tout du confinement. Dans le dernier numéro, des nouvelles du cinéma le Cigalon de Cucuron, de la compagnie Vélo théâtre à Apt, du festival 'Le son du Lub reporté au mois de septembre'.

www.ouste.net

Écrit par le 24 novembre 2024

Le blog 'Le canard confi.né' de la Garance Scène Nationale de Cavailon propose de garder le lien

L'équipe de la Garance propose de garder le lien en recevant toutes les semaines des propositions artistiques via le canard confi.né sur un blog, grâce à la newsletter hebdomadaire ou encore sur les réseaux sociaux via [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#).

Cette semaine, le 'Canard confi.ne.6' propose d'en savoir plus sur le spectacle '**Illusions perdues**' qui sera reprogrammé en mai 2021 avec une rencontre avec Pauline Bayle via la web télé 'Ronan au Théâtre', une bande-annonce 'Illusions perdues' et une revue de presse sur le même sujet.

Pour s'inscrire à la newsletter, rendez-vous en page d'accueil du site : www.lagarance.com

5 millions de masques distribués par la Région à partir de jeudi

Écrit par le 24 novembre 2024



Ecrit par le 24 novembre 2024

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur va recevoir une cargaison de 5 millions de masques chirurgicaux mercredi 22 avril prochain. Le lendemain, ces masques seront distribués selon les modalités établies par le comité d'éthique sanitaire réunissant le Conseil régional ainsi que l'ARS (Agence régionale de santé).

« Depuis le 21 mars, les collectivités territoriales ont obtenu du Gouvernement le droit d'acquérir des masques sur les marchés internationaux, explique Renaud Muselier, président de la Région. Immédiatement, et dès le 22 mars, nous avons passé une commande importante de 5 millions de masques. »

L'occasion pour le président de la Région de remercier publiquement le Gouvernement français et le groupe marseillais CMA-CGM grâce à qui le Conseil régional a pu consolider la commande et ainsi que le volet logistique, via sa filiale Ceva Logistics. « Grâce à ce travail collectif, nous avons pu sécuriser cette filière, avec un intermédiaire local particulièrement fiable et honnête », insiste Renaud Muselier qui n'a pas oublié les masques rachetés au triple du prix par des intermédiaires américains sur le tarmac même des aéroports chinois juste avant leur chargement à destination de la France.

Priorité aux soignants, aux forces de l'ordre et aux petites communes

Le Conseil régional et l'ARS ont souhaité que cette répartition soit menée dans la plus grande transparence et bâtie autour de principes clairs avec « une priorité absolue aux soignants et à tous ceux qui les accompagnent dans cette mission », « un geste significatif pour les forces de l'ordre chargées de faire respecter le confinement » ainsi qu'un soutien aux petites et moyennes communes de la région.

« Il s'agit de les aider à mettre en place des dispositifs de solidarité et à préparer les phases de déconfinement », assure le président de la Région.

Dans le détail, 3,5 millions de masques seront distribués aux soignants de Provence-Alpes-Côte d'Azur (2 millions pour les établissements sanitaires et médico-sociaux et 1,5 million pour les pharmacies ainsi que les médecins, infirmiers, pharmaciens, biologistes, kinés, aides à domicile indépendants, dentistes...), 500 000 pour les forces de l'ordre et 1 million pour les 900 communes de la région de moins de 20 000 habitants, avec un plancher de 100 masques par commune, au prorata de leur population.

30 000 masques commandés par Sorgues

Dans le même temps, la municipalité de Sorgues vient de commander 30 000 masques et lance un appel aux couturières afin de pouvoir faire face à l'éventuel déconfinement progressif prévu à partir du 11 mai prochain avec le port du masque recommandé, voire obligatoire. Dans cette optique, la Ville de Sorgues a commandé 30 000 masques. Un approvisionnement qui comprendra 20 000 masques en tissu, et donc réutilisables, et 10 000 masques médicaux.

Par ailleurs, la Ville a acquis tissu, fils et élastiques et propose d'offrir le matériel ainsi qu'un patron homologué par l'Afnor (Association française de normalisation) à toutes les personnes qui voudraient confectionner bénévolement des masques à leur domicile où le matériel pourra leur être livré.

Écrit par le 24 novembre 2024

En parallèle, un atelier de confection a été mis en place au sein de la salle des fêtes pour permettre à des agents municipaux bénévoles de participer à l'opération. Ces agents municipaux auront également pour mission de préparer les commandes des couturières à domicile. L'installation de machines à coudre sur place permettra également d'accueillir les couturiers(ères) ne disposant pas de l'outil de fabrication et souhaitant s'inscrire dans cette démarche. Naturellement, sur place, l'ensemble des mesures barrières seront scrupuleusement respectées avec une distance entre les postes de réalisation, des lingettes désinfectantes ainsi que du gel hydroalcoolique et des masques seront mis à disposition. Pour participer à cette opération, il faut contacter le 06 42 54 23 58.

140 000 masques pour la Cove

Même stratégie pour la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) qui a aussi commandé 140 000 masques, soit 2 par habitants. Pris en charge financièrement pour moitié par la Cove, et pour l'autre moitié par chacune des communes selon leur nombre d'habitants, la distribution sera organisée dans chaque commune selon des modalités qui permettront la protection de tous. Une mobilisation publique qui n'empêche cependant pas les initiatives individuelles locales. Ainsi, Patricia Vautrin, couturière autodidacte installée à Carpentras disposant de sa propre marque 'Chat noir', a gracieusement offert 100 masques au personnel de la Cove. Ces protections ont été remises aux agents de ramassage assurant la collecte des déchets et au service Petite Enfance accueillant les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise.

L'Isle-sur-la-Sorgue et Cavillon également

De son côté la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue et la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) se sont engagées à fournir des masques de protection à l'ensemble des habitants du territoire intercommunal.

En marge de l'action de collectivité, là aussi on assiste à de nombreuses initiatives privées comme celle d'un médecin, d'une association et d'une commerçante de l'Isle-sur-la-Sorgue qui, avec l'appui de la Ville, ont lancé un projet bénévole pour permettre la fabrication à large échelle de masques de protection grand public en tissu à destination des habitants.

Rappelons qu'il y a quelques jours, c'est la ville de Cavillon qui a commandé 30 000 masques, un pour chaque Cavillonnais. Des masques 'made in France' commandés auprès d'une société hexagonale utilisant notamment un textile écocertifié 100 % coton.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Comment les collectivités territoriales viennent en aide aux entreprises Vauclusiennes ?



Les représentants de la Région, de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, des Chambres des métiers et de l'Agriculture, du Département, du Grand Avignon et de la Ville ont examiné les mesures financières prises au plan national et régional pour soutenir les entreprises Vauclusiennes. Extraits de ce qu'ils ont convenu de faire ensemble.

En complément du Fonds Covid-Résistance

En complément de la création du Fonds Covid-Résistance, les quatre collectivités : Région, Département, Agglomération et Ville ont décidé de maintenir leurs aides au tissu culturel, en particulier pour les festivals, en fonction des charges fixes et des engagements déjà actés par les organisateurs et de l'absence de recettes en billetterie. En sus de sa participation au Fonds Covid-Résistance, le Grand Avignon prévoit 500 000€ supplémentaires pour ces dispositifs territoriaux et sera accompagné financièrement par le Département.

Fonds Covid-Résistance

Ecrit par le 24 novembre 2024

Pour mémoire, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignation) a créé un fonds d'aide régional intitulé 'Covid résistance' de 10M€, invitant chaque territoire à y adhérer en engageant 2€ par habitant abondés de 2€ supplémentaires par la Région au profit des entreprises desEPCI (Etablissement public de coopération intercommunale)

Tous les détails sur :
<https://www.echodumardi.com/economie/la-region-le-departement-les-etablissements-publics-entrent-en-resistance-contre-le-covid-19/>

Pour les entreprises fragilisées non éligibles aux dispositifs

La CCI renseignera les collectivités sur le contingent d'entreprises qui, pour des motifs divers, pourrait être inéligible aux dispositifs mis en place afin d'organiser pour celui-ci un soutien exceptionnel. Les commerces de centre-ville, entreprises à part entière déjà très éprouvées par la période des gilets jaunes ont d'ores et déjà accès aux dispositifs mis en œuvre et bénéficieront d'un effort particulier sous des formes à préciser et pour accompagner la période de reprise.

Agriculture : les circuits courts, nouveau paradgime économique

Pour ce qui est de l'agriculture, les dispositifs sont différents et relèvent de fonds spéciaux. Dans ce secteur, celui de l'agriculture méditerranéenne, maraîchage et arboriculture, la Chambre d'agriculture qui travaille depuis longtemps sur la mise en place méthodique de circuits courts voit son orientation en phase avec la satisfaction des besoins actuels que met en lumière le confinement.

La reprise à moyen et court terme

Il existe deux scénarii, celui de l'entreprise qui, sur le moyen terme, conserve un carnet de commandes rempli et celui des entreprises qui ont une activité de court terme, qui repartira dès au jour du déconfinement. C'est en particulier le cas des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Des actions de promotion seront mises en œuvre pour assurer la relance du tourisme. Dans la phase à venir du déconfinement, un accompagnement en ingénierie des entreprises est prévu notamment pour celles qui devront appliquer des mesures sanitaires spécifiques pour la reprise de leur activité.

L'aspect sanitaire

Enfin, sur l'accompagnement sanitaire de la population, l'ensemble des partenaires s'est accordé sur l'absence de directives claires du Gouvernement inhérentes aux modalités du déconfinement, notamment en besoin de matériel de protection pour les répondre aux demandes de fonctionnement des services publics, des établissements hospitaliers ou des Ephaad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et leur personnel.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Les déchèteries de Cavailon et Vaugines rouvrent pour les particuliers



Les déchèteries vertes 'Mon espace vert' de Cavailon et Vaugines rouvrent leurs portes aux particuliers uniquement à partir de mardi 14 avril. Les espaces seront ouverts au public détenteur de la carte 'LMV' agglomération (Luberon Monts-de-Vaucluse) dont la présentation est obligatoire du lundi au vendredi de 8h à 13h.

Modalités pratiques

Les véhicules seront filtrés à partir du portail, les gestes barrières restent de mise tout comme le respect des consignes habituelles indiquées par les agents sur place. Les gants et masques jetables, des personnes qui souhaitent s'en défaire, seront à mettre dans le bac à ordures. Enfin, les utilisateurs des déchèteries devront cocher la case 'Achats de première nécessité' sur leur attestation de déplacement dérogatoire.

www.luberonmontsdevaucluse.fr 04 90 78 82 30

Écrit par le 24 novembre 2024

La ville de Cavailon commande 30 000 masques pour ses habitants en prévision du déconfinement

Écrit par le 24 novembre 2024



Ecrit par le 24 novembre 2024

«Gouverner, c'est prévoir, entame Gérard Daudet, maire de Cavailon. C'est pourquoi j'ai décidé de ne pas attendre et d'anticiper dès maintenant le déconfinement en commandant 30 000 masques, un pour chaque Cavailonnais. Personne ne sait dire quand aura lieu le déconfinement. Ni même dans quelles conditions. Mais je veux qu'à Cavailon nous soyons prêts et que tous les Cavailonnais bénéficient de cette protection lorsque le déconfinement sera annoncé.»

Maires, voulez-vous commander des masques ?

«Et j'ai proposé comme Président de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, à mes collègues maires, de faire de même pour l'ensemble de nos communes. J'ai donc signé un bon de commande auprès de la société Coco&Rico pour 30 000 masques fabriqués en France avec du textile écocertifié 100% coton. Il s'agit donc d'un masque de fabrication 100% française.»

Les conditions d'utilisation de ce masque barrière

«Il est homologué pour un usage non sanitaire à usage individuel en contact avec le public (UNS 1). Il a une capacité de filtration > 90% et de respirabilité > 96%. Il répond aux préconisations de l'Agence Nationale de la Santé et du Médicament et bénéficie d'une norme Afnor. Ce masque barrière a été conçu pour une utilisation de 4h consécutives avant lavage. Il pourra être lavé et réutilisé 10 fois maximum pour garantir ses qualités protectrices. Sa taille est unique et devra être adaptée individuellement.»

Dans 3 semaines

«Nous devrions les recevoir d'ici 3 semaines. Nous informerons prochainement la population du mode de distribution qui sera mis en place et qui devra prévoir le moins de contact possible. Une livraison à domicile sera également prévue pour les personnes âgées et isolées. Enfin, une notice d'utilisation sera remise en même temps. Ce masque ne sera utilisable qu'à partir de la date fixée par le gouvernement pour le déconfinement.»

Pas de relâchement

«Je mesure combien les consignes actuelles sont contraignantes. Mais il est impératif d'éviter tout relâchement. Il faut continuer à limiter vos déplacements au strict nécessaire. C'est à cette seule condition que la situation sanitaire globale de notre pays pourra s'améliorer.»

Préparer demain

«Et dans le même temps, nous devons préparer demain : en tirant les leçons localement de la situation nationale actuelle de pénurie de masques et en mettant tout en œuvre pour que demain chaque Cavailonnais bénéficie d'une protection individuelle et que Cavailon puisse sortir du confinement dans les meilleures conditions possibles.»